



**EUROPELLETS**

Tél. : 03 81 43 10 77

E-mail : [info@europellets.fr](mailto:info@europellets.fr)

Web : [www.europellets.fr](http://www.europellets.fr)



## **Cahier des charges de livraison et de commande de granulés de bois**

**Afin de réaliser les livraisons de granulés bois dans les conditions optimales et ainsi satisfaire le consommateur, il est primordial de respecter les règles suivantes.**

### **⊗ Accès au point de livraison :**

---

La voie d'accès au point de livraison doit permettre l'accès du camion en respectant les dimensions suivantes :

- Largueur pour le passage du véhicule : 3,00 m
- Longueur du véhicule : 10,00 m
- Hauteur du véhicule : 3,80 m

Attention dans le cas des livraisons avec des courbes, des intersections, ou entre des murs ou des arbres ces dimensions augmentent.

Soyez vigilants par rapport à la présence de lignes aériennes (téléphone, EDF), des avancées de toits, branches d'arbres et autres obstacles qui peuvent empêcher la livraison.

Le chemin, domaine privé et publique, qui permet l'accès au point de livraison doit être suffisamment résistant pour permettre le passage du véhicule.

**Aucune prise en charge pour détérioration de la voie d'accès (attention aux regards, type de revêtement comme pavé, dalle, enrobé peu épais, etc.).**

La livraison se fait en un seul point.

Le temps de livraison est long, compter environ de 20 minutes à 1H30 selon la longueur des tuyaux à installer ainsi que la quantité livrée.

En aucun cas, le véhicule doit être obligé d'occuper la voie publique ouverte à la circulation pour effectuer sa livraison, cette gêne occasionnée étant soumise à une demande d'autorisation auprès des services publics au minimum 1 mois avant d'effectuer la livraison, sans cette autorisation la livraison n'aura pas lieu.

La bouche de remplissage du silo doit se trouver à maximum 20 ML du véhicule, au-delà nous ne prenons aucune réclamation en charge de la part du client.

Dans le cas où cette distance n'est pas respectée, nous le notifions sur la facture du client lors de la livraison.

Les livraisons sont fixées à la demi-journée, aucun dédommagement ne sera accordé au client en cas de retard du chauffeur.

### **⊗ Stockage :**

---

Le silo de stockage doit avoir une capacité minimum de 3 tonnes soit environ 5 m<sup>3</sup> de volume utile soit environ 7 m<sup>3</sup> au total.

Les parois du silo doivent avoir une résistance suffisante pour contenir le produit lors du déchargement et du stockage (exemple : ne pas utiliser de béton cellulaire ou de plaque de plâtre).

Prévoir deux bouches avec un raccord pompier DN 100 mm (= diamètre intérieur) avec un écartement minimum de 50 cm, dont une servira pour l'aspiration des poussières et la décompression du silo.

Ces bouches doivent de préférence être dirigées vers l'extérieure de la maison, voir à l'extérieur en les faisant ressortir à travers le mur de la maison. Le remplissage doit se faire au mieux dans le sens le plus long du silo ou de la réserve de granulés.

L'emplacement du silo ou de la réserve de granulés doit être au mieux, contre un mur externe de la maison. Le silo ou la réserve de granulés doivent être parfaitement étanches à la poussière, afin qu'elle s'évacue vers l'extérieur.

Nous ne sommes pas responsables de la poussière provoquée par la livraison, sachant que nous sommes équipés d'un aspirateur à poussières.

Le silo doit impérativement être équipé d'un tapis de protection d'impact, disposé en face de la bouche de remplissage et à un minimum de 25 cm du mur du fond.

La présence d'une trappe de visite est obligatoire. Elle devrait être formée à l'intérieur de planches amovibles de haut en bas au fur et à mesure de la baisse du niveau de granulés. A l'extérieur, on doit trouver une porte afin de rendre étanche le silo.

Attention, la présence de la bouche de décompression est très importante car en cas d'inexistence ou d'obturation de celle-ci sur un silo très étanche, une montée en pression va empêcher le bon déroulement de la livraison et risque d'endommager le silo.

Le raccord pompier du tuyau de remplissage doit être facilement accessible par le chauffeur livreur, il doit se trouver à un maximum de deux mètres de hauteur.

Si la présence de coudes est inévitable, sachez que cela implique :

Le respect d'un plus grand rayon de courbure obligatoire d'où une plus grande longueur de tuyau

A pour conséquence l'augmentation de l'abrasion du granulé au passage des coudes

Ce qui altère considérablement la qualité du produit livré.

Le respect de tous les impératifs précédents est indispensable pour pouvoir réaliser vos livraisons de granulés bois dans de bonnes conditions. En cas de doute, vous pouvez nous contacter afin d'obtenir des informations complémentaires pour votre installation. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il ne sera pas dérogé à ces dispositions et nous nous réservons le droit de renoncer à la livraison en cas de non-conformité.

**Le non-respect des impératifs du cahier des charges nous relèvera complètement de nos responsabilités, concernant la détérioration des voies d'accès, du silo ou des granulés.**

En cas de déplacement du camion et d'impossibilité de livraison pour des raisons indépendantes de notre volonté, le port sera facturé.

 **Pour nous contacter :**

---

### **Europellets**

4 rue Saint Colombe - 25390 VENNES

Tél. : 03 81 43 10 77

Fax : 03 81 43 15 86

E-mail : [info@europellets.fr](mailto:info@europellets.fr)

Web : [www.europellets.fr](http://www.europellets.fr)



Europellets - 4 Rue Sainte Colombe - 25390 VENNES

Tél. : 03 81 43 10 77 / Fax : 03 81 43 15 86 / E-mail : [info@europellets.fr](mailto:info@europellets.fr) / Web : [www.europellets.fr](http://www.europellets.fr)